Attestation Universitaire d'Etudes Complémentaires — Année 2010 (sur 2 ans)

A.E.U.C. de Sophrologie

Mots Clés : Relaxations, Dynamiques, Sophronisations, Conscience, Phénoménologie

>> Objectifs du diplôme.

Étude de la Sophrologie : la méthode et ses évolutions
Développement personnel du thérapeute, « mises en conscience ».
Acquisition de techniques psycho-corporelles prophylactiques, pédagogiques, thérapeutiques.

>> Responsables du diplôme

Christian DECOTTIGNIES, Kinésithérapeute, Sophrothérapeute
Marc HAY, Docteur en Médecine

>> Contenu

- Développement des connaissances théoriques et pratiques :
les techniques de relaxation dynamique et techniques associées spécifiques à la Sophrologie.
- Étude des indications des techniques sophrologiques.
- Entraînement personnel du praticien : dynamique de groupe et développement des compétences.

>> Organisation

L'enseignement se déroule sur 2 ans:

1ère année : enseignements théoriques et travaux dirigés : 104h
Module 1 : les bases de la sophrologie
Module 2 : les spécificités de la sophrologie et de ses techniques

2ème année : enseignements théoriques et travaux dirigés : 104h
Module 3 : approfondissements de l'étude
Module 4 : adaptations et réponses aux besoins individuels.

Cet enseignement permet d'accéder à celui du D.U. de Sophrologie réalisable sur 1 année supplémentaire en 2 modules :
Module 5 : Entraînement des capacités et autonomie du praticien
Module 6 : Études des applications professionnelles

>> Validation

Un contrôle de connaissances (épreuve théorique écrite) est organisé en fin de 2° année ; une évaluation des acquis pratiques a lieu pendant les 2°, 3° et 4° modules
La réussite des candidats(es) est validée par une moyenne de 10 sur 20 ou plus, à l'ensemble des épreuves.
Les candidats absents à la 1ère session doivent s'excuser par courrier justificatif obligatoire, sinon ils ne pourront se présenter à la 2ème session.
Le cycle est sanctionné après contrôle des connaissances par la délivrance d'une Attestation Universitaire d'Etudes Complémentaires en Sophrologie.

>> Equipe pédagogique

Christian DECOTTIGNIES,
Marc HAY,
Michel WICHLACZ,
Christine DUBART,
Sylvie DASSONVILLE et collaborateurs

>> Public Concerné et Pré requis

Docteurs en Médecine, Docteurs en Chirurgie Dentaire, Sages-femmes, Infirmier(e)s, Kinésithérapeutes, Psychologues option Psychopathologie, Psychomotriciens, Orthophonistes, Orthoptistes, Professeurs d'Education Physique et Sportive, Enseignants, Éducateurs, Travailleurs sociaux

L'inscription est autorisée sur dossier (validation des acquis).
Une promotion par année civile
Effectif minimum /groupe : 12 - Effectif maximum/groupe : 25
Le SFP se réserve le droit de reporter le démarrage de l'enseignement en cas d'un nombre insuffisant de participants.

>> Calendrier Horaire et Lieu

1ère année et 2ème année :
Début des enseignements : Janvier 2010
Fin des enseignements : Décembre 2010
16 journées par année :
le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Lieu :

Service Commun de Formation Permanente (SFP)
Université de Lille 2 – Droit et Santé
1 rue du Professeur Laguesse – 59000 LILLE
(Métro Ligne 1 Terminus CHR B - Calmette)

>> Frais de formation

Les frais de formation s'élèvent à :

1ère année : 1000 Euros
2ème année : 1000 Euros

Pour les bénéficiaires du statut de stagiaire de la formation continue, les frais de formation seront pris en charge :
- soit dans le cadre d'une convention de formation avec l'employeur ou l'organisme financeur ad hoc,
- soit dans le cadre d'un contrat de formation pour la prise en charge personnelle des frais de formation pour laquelle un échelonnement est permis (30% à l'inscription et 2 échéances de 35% dans l'année de formation considérée)

Ils sont à régler par carte bancaire sur place au SFP ou par chèque bancaire libellé à l'ordre de :
Monsieur l'Agent Comptable de l'Université Lille 2
Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié)

>> Renseignements et inscriptions

Les demandes de renseignements et d'inscription sont à adresser avant le 12 novembre 2009 au :

Service commun de formation permanente (SFP)
Université de Lille 2 – Droit et Santé
1 rue du Professeur Laguesse
59000 LILLE

Téléphone : 03.20.62.15.59
Télécopie 03.20.96.26.13
Courriel : sfp@univ-lille2.fr